

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 1998/0350(COD) codécision)
Décision

Procédure terminée

Pollution marine accidentelle ou intentionnelle: hydrocarbures ou substances nocives, cadre de coopération

Modification [2003/0304\(COD\)](#)

Sujet

3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures

Informations complémentaires

Commission européenne

[EUR-Lex](#)